

Conseil municipal du 20.09.2019

Présents : Jean Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Lisa Dumoulin, Daniel Ithurburua, Annie Juantorena, Betti Bidart, Monika Indart, Eñaut Larre, Isabelle Arangoits, Christelle Errecart, Sébastien Clauzel, Jean-Baptiste Lambert, Marie-Baptiste Etcheverry, *Frantxoa Mocho*.

Absents : *Agnès Gorostiague, Bernadette Mousquès (procuration à Marie-Agnès Haristoy), Betti Olçomendy (procuration à Jean Michel Coscarat), Dominique Mendibil, Betti Bidart (procuration à Daniel Ithurburua)*.

Début : 20:40

Ordre du jour :

Adoption du P.V de la séance du 15 juillet 2019.

- 1- Mme Houguet, la nouvelle MNS se présente et effectue un bilan de la saison de la piscine de Baigorri. Ce bilan est très positif, la piscine doit subir quelques travaux de rénovation mais son ouverture doit être pérenne. Mme Houguet d'ailleurs postule pour l'année prochaine et nous fait part de ses idées et de ces projets
- 2- **Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement des abris de jardin soumis à déclaration préalable** : Depuis 2014, les communes peuvent exonérer les particuliers de la part communale sur la taxe d'aménagement des abris de jardin soumis à déclaration préalable Cette délibération a été prise en 2015 mais elle doit être renouvelée tous les ans.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement des abris de jardin soumis à déclaration préalable.
- 3- **Mandat au CDG 64 pour mise en concurrence du contrat groupe assurance statutaire** : Les communes ont l'obligation de souscrire une assurance statutaire pour le personnel communal. Le CDG64 se charge de la négociation pour trois ans du contrat.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le mandat au CDG64 pour la mise en concurrence du contrat de groupe assurance statutaire.
- 4- **Décision modificative du budget** : L'article 165 du budget doit être réalimenté pour financer les cautionnements. 11 500€ doivent être affectés en dépense et recettes.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la décision modificative du budget.
- 5- **Vote indemnité conseil trésorière intérim** : le conseil municipal décide de voter une indemnité de conseil à Mme Lorraine Jorajuria , la trésorière en intérim du 1° juin au 31 août. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation de l'indemnité de conseil pour la trésorière intérimaire.
- 6- **Vote indemnité conseil nouveau trésorier** : le conseil municipal décide de voter une indemnité de conseil et de confection du budget au nouveau trésorier, Joanes Laco, en poste depuis le 1° septembre 2019.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation de l'indemnité conseil et de confection de budget pour le nouveau trésorier.

- 7- Approbation du rapport annuel sur la gestion des déchets de la CAPB :** La CAPB a constitué un dossier sur le bilan de la gestion des déchets. Concernant le territoire Baigorri-Garazi : -26,8% d'ordures ménagères, + 17,2% de collecte sélective, + 25,3% de déchets en déchèterie.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation du rapport sur la gestion des déchets par la CAPB sur notre territoire.
- 8- Frais de l'animation musicale des écoles :** Le Maire propose de verser aux trois écoles une participation financière pour 2h hebdomadaires avec un plafond annuel de 3 000 € maximum. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le versement de cette participation.
- 9- Fin de gérance du trinquet, formalités comptables, rachat du matériel :** la gérance du trinquet a pris fin au 31 aout 2019. Un état des lieux a été établi avec huissier en présence d'un adjoint. M le maire propose au conseil de racheter du matériel qui serait utile pour le prochain gérant.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le rachat de matériel.
- 10- Convention location-gérance du trinquet, détermination du loyer :** Une nouvelle convention va être établie pour le nouveau gérant (à ce jour des candidatures sont parvenues en mairie, mais les personnes n'ont pas été auditionnées) dans lequel l'appartement et l'outil de travail (complexe sportif) seraient liés. L'appartement aurait besoin d'une petite remise en état (double vitrage, et autres). Le bail s'élèverait à 950€ HT pour le trinquet et 300€ pour l'appartement.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation de la nouvelle convention location gérance pour le trinquet.
- 11- Lancement d'une mission d'étude de programmation relative à la création d'une salle de handball :** Une étude de programmation serait prise en charge à 50% par la CAPB (pour un coût compris entre 30 et 40 000€). Une réunion est programmée lundi 23 septembre au matin.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le lancement d'une mission d'étude de programmation relative à la création d'une salle de handball.
- 12- Remboursement des frais d'entrée aux musées et monuments du chargé de mission patrimoine :**
Les frais d'entrée dans les musées ou autres établissements doivent être remboursés au chargé mission patrimoine.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le remboursement des frais d'entrée aux monuments et aux musées pour le chargé de mission patrimoine.
- 13- Remboursement par le comité d'animation de l'achat de bâches :** La nouvelle bâche du chapiteau appartenant au Comité d'Animation a été payée par la commune. Le Comité d'Animation se propose de prendre ces frais à sa charge.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le remboursement par le comité d'animation des bâches